



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Conseil d'Administration

Le 20 mars 2022 à 10H00 à Piriac

Compte-rendu

Présents :

Simon Chevallier
Michel Huchet
Pierrick Jaouen
Éléonore Kurtz

Déborah Leray
Denis Moinet
Anne Queffélec

Pierre Chénot, Directeur

Absente excusée : Gaëlle Malécot-Tamborini

Ordre du jour :

- 1 - Point sur la saison Classes de mer à venir
- 2 - Point financier et économique
- 3 – Accueil des réfugiés Ukrainiens
- 4 - Organisation des temps associatifs à venir

1) Point sur la saison Classes de mer à venir

Depuis le début de l'année, se succèdent des réservations de séjour suivies très souvent d'annulations. Il y a cependant 150 groupes qui ont réservé leur séjour ce qui correspond à 953 000 € H.T. de chiffre d'affaires (650 000 € à Piriac, 120 000€ à Mesquer et le reste au Desman dans les Pyrénées). Il y a encore 150 000€ de possibilités supplémentaires mais les groupes correspondants n'ont pas encore confirmé leur réservation.

Parmi ces confirmations, certains groupes peuvent encore annuler leur séjour.

Pierre, notre directeur tient tout particulièrement à remercier Michel pour son suivi en temps réel de l'évolution très importante de nos prévisions.

Pierre constate des inscriptions de nouvelles écoles qui ne connaissaient pas l'ASPA alors que nous avons perdu d'anciennes écoles fidèles. Ce serait dû à plusieurs départs en retraite des enseignants qui nous faisaient confiance, et la transmission des habitudes n'a pas pu se faire du fait des confinements. Pour pallier cette tendance, fort de son expérience Pierrick se propose d'accompagner Pierre en déplacement vers les 4 ou 5 grosses écoles fidèles qu'il ne faudrait pas perdre.

Ce serait dû aussi aux réductions de financement des communes ou encore du fait que certaines classes souhaiteraient venir 5 jours alors qu'il n'y a plus de créneau disponible.

Les nouvelles écoles ont plutôt un petit nombre de classes et la durée moyenne du séjour est de 3,5 jours. C'est l'effet covid et aussi des réductions de financement.

Du fait de l'augmentation actuelle des charges, le prix du séjour a été augmenté de 10 € TTC par semaine, mais on reste dans le peloton des centres au meilleur rapport qualité/prix. Nous choisissons de remettre à plus tard l'étude approfondie du prix de revient car nous vivons trop d'incertitudes. Si le volume d'activités augmente, nos charges fixes seront amorties, alors gardons notre compétitivité.

Les réservations pour l'été arrivent et la saison semble prometteuse.

Certaines écoles se projettent déjà sur 2023 ce qui est plutôt de bonne augure.

Côté personnel :

Toutes ces variations impactent les prévisions de personnel et l'ASPA souffre d'une pénurie de personnel :

2 personnes en cuisine, 3 personnes au ménage et il manquera des animateurs en mai et juin car il y aura normalement 8 classes en même temps.

Nous pâtissons d'une mauvaise capacité à recruter sur l'ensemble de nos métiers, Pierre reçoit très peu de CV. Pour venir travailler à Piriac, il faut être mobile, et les horaires ne sont pas favorables à l'épanouissement et à la stabilité. Ce n'est d'ailleurs pas spécifique à l'ASPA, le marché du travail est tendu partout. Pierre a contacté tous les organismes susceptibles d'aider au recrutement, sans succès actuellement.

Nous revenons sur l'ancien projet d'embaucher un couple polyvalent qui vivrait à demeure dans le centre. On envisage aussi de proposer des indemnités kilométriques afin d'être plus attractifs.

Denis, Pierre, Déborah et Simon vont travailler bientôt sur le poste de responsable pédagogique que nous avions projeté auparavant mais qu'il faut peaufiner.

Eléonore propose de distribuer dans toutes les boîtes aux lettres de Piriac des petites annonces. Cela peut intéresser des personnes de la commune ou leurs proches pour assumer ponctuellement les fonctions dont nous avons besoin. On pourrait aussi faire appel aux bénévoles, prendre un apprenti en cuisine, contacter les lycées. Pierrick propose aussi de contacter les comités d'entreprises. Simon et Déborah évoquent des annonces dans la presse locale.

Nos salariés sont plutôt en bonne forme comme à chaque reprise :

-Aurélien a concrétisé sa formation de tir à l'arc.

-Anthony a beaucoup travaillé à l'installation de la capitainerie, ce qui lui a plu.

-Véronique a refait de l'animation et cela lui a fait du bien de sortir un peu du travail administratif. Jusqu'à mi-avril, les tâches de bureau sont plutôt calmes mais cela va s'amplifier, et c'est compliqué de gérer le Desman depuis Piriac. Nous les remercions tous les trois pour leur engagement.

-Bruno a annoncé que fin juin 2023 il se mettra en pré-retraite

-Pierre Müller a annoncé qu'il projette de faire une formation de réorientation et qu'il quittera vraisemblablement l'ASPA en fin d'année, peut-être même au début de l'été.

2) Point financier et économique

Michel nous a envoyé un budget prévisionnel 2022 et un budget de trésorerie, mais ces chiffres peuvent varier à tout moment.

L'ASPA pourrait faire une année correcte si les inscriptions se maintiennent et en envisageant la confirmation de celles annoncées.

La trésorerie montre un solde de 89 000 € ce qui est plutôt mieux que les prévisions de début d'année. C'est plus compliqué de prévoir la trésorerie de l'été car les règlements arrivent plus tard.

Le PGE actuel (120 000€) doit être remboursé en avril donc Michel a négocié un nouveau PGE que nous devons soit rembourser d'un coup, soit étaler sur le CA 2023.

Côté travaux, l'ancien lave-vaisselle a été remplacé, des radiateurs sont progressivement remplacés car les anciens fuient. Enfin toute la partie des gros tuyaux souterrains est achevée.

Actuellement l'étage de la capitainerie est en travaux : installation des salles de douche, peinture, réfection des sols. Les travaux n'avancent pas assez vite donc nous décidons de faire appel à un professionnel pour bien tout terminer car Anthony va devoir se consacrer à son travail d'animation. Cela ne devrait pas grever le budget. Il reste également un étage à terminer au Desman.

Prochainement, une commission de sécurité va faire le tour du centre pour vérifier la sécurité de nos équipements. Michel vérifie et complète tous les dossiers avec les documents exigés.

Le souci réside dans les exigences de permis de construire que nous n'avons pas systématiquement déposés, car cela aura allongé considérablement les délais de travaux, alors qu'il y avait de fortes urgences (énormes fuites d'eau, chauffage défectueux, manque de places au restaurant...).

La commune devrait nous être favorable mais les décisions sont à venir, donc pour l'instant, certains équipements sont gelés.

3) Accueil des réfugiés ukrainiens

L'ASPA a proposé auprès de la Préfecture d'accueillir des réfugiés ukrainiens, mais n'a pas été sélectionnée. En revanche, nous allons accueillir des groupes de jeunes en difficulté qui vont être déplacés du fait des arrivées massives des Ukrainiens.

Il s'agirait en avril d'un groupe de 20 à 25 jeunes et d'une dizaine d'adultes pour l'encadrement. Ils devront être partis en mai.

Ils seraient logés dans le bâtiment vert. Pierre a bien expliqué qu'en même temps, d'autres groupes seraient présents, donc au moindre évènement dangereux, le ou les jeunes concernés quitteraient immédiatement le centre. Simon et Déborah recommandent de bien vérifier les textes de loi qui prévoient la cohabitation de groupes différents et la protection des enfants.

Cet évènement nous permet d'envisager que l'ASPA pourrait aussi avoir pour vocation d'héberger régulièrement des populations en difficulté, par du service hôtellerie mais aussi en apportant des services à vocation humaniste. Prochain sujet à réflexion.

4) Organisation des temps associatifs à venir

Denis souhaiterait que nous organisions un évènement festif ouvert sur toute personne sympathisante de l'ASPA mais aussi de nouvelles personnes.

L'objectif est de fédérer l'association et se faire mieux connaître des habitants de Piriac et des communes alentour.

Eléonore propose que les sympathisants présentent cet évènement aux amis d'amis afin de créer des moments festifs attractifs. En deuxième temps, l'ASPA pourra s'ouvrir sur la commune. Pour l'instant nous ne sommes pas assez nombreux pour proposer une animation dans le bourg.

Gaëlle s'est proposée pour piloter cet évènement. On pense au week-end des 8 et 9 octobre, on reporterait ultérieurement la date de l'AG, ce week-end festif doit occuper les deux jours de samedi et dimanche.

Pierrick propose aussi un planning d'activités bénévoles à envoyer aux sympathisants afin qu'ils se positionnent sur l'année pour apporter ponctuellement leurs services et rester en lien.

Véro va nous renvoyer la liste des acteurs de l'ASPA afin qu'on l'aide à la mettre à jour.

Denis a préparé des affiches encadrées avec des petites phrases correspondant aux valeurs de l'ASPA, à afficher dans nos trois centres. Il nous demande de compléter ce travail.

Amicalement, le président du CA de l'ASPA, Denis Moinet